



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 15.06.2021

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-ET-UN, le QUINZE JUIN,

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mai et 1^{er} juin 2021
Secrétaire de séance : Sylvie ALLEG

Nombre de conseillers : En exercice : 23 - Présents : 18

Étaient présents : S. ALLEG – G. BARRA – A. MAGNIN MELOT – R. MARTEL TRIGANCE – B. MONTAGNE Adjoint
E. BISQUE LAVORGNA – M. BODY – P. GINER – J. HENSELER – S. LAINE - N. PERRICHON – A. CARRU MARTEL – J.M.
BAGNIS - M. RAYNAUD - E. MENUT- C. OBYN SELINGUE - N. DEDULLE LELLUIN **Conseillers Municipaux**

Absents excusés : M. MARTEAU (pouvoir donné à S. LAINE), A. RASKIN (pouvoir donné G. BARRA), J.L. GIRAUD (pouvoir donné à E. MENUT), J. DUBOIS (pouvoir donné à C. BOUGE), J. RAYNAUD (pouvoir donné à J. HENSELER)

APPROBATION DE LA MODIFICATION N°1 DU PLU

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération, en date du 9 juin 2020, le plan local d'urbanisme a été approuvé et dans le cadre de l'évolution normale du document d'urbanisme, des modifications peuvent être apportées au plan local d'urbanisme, cf délibérations n° 2020-06-30/012 du 30 juin 2020 et n°2020-09-29/006A du 29 septembre 2020.

Monsieur le Maire indique que le dossier a été transmis, pour avis, aux personnes publiques associées avant le commencement de l'enquête publique organisée du 22 mars au 24 avril 2021, en mairie.

La délibération visant à approuver la modification n° 1 du plan local d'urbanisme est adoptée à l'unanimité.

RÉVISION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DÉBAT SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Monsieur le Maire rappelle que les orientations générales du PADD doivent faire l'objet d'un débat au sein du conseil municipal au plus tard 2 mois avant l'arrêt du projet de PLU révisé, conformément à l'article L. 123-9 du code de l'urbanisme. Le PADD a été transmis aux personnes publiques associées le 7 avril 2021 et une réunion a été organisée le 10 mai 2021, les observations et remarques des différents partenaires ont été pris en compte.

La délibération prenant acte de la tenue du débat sur le PADD, conformément à l'article L.153-12 du code de l'urbanisme, est adoptée à l'unanimité.

MODIFICATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Tourrettes, conformément au code de l'urbanisme, instaure un droit de préemption urbain sur toutes les « zones urbaines ».

La délibération prenant acte de l'instauration du droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones U de la commune est adoptée à l'unanimité.



VIREMENTS DE CRÉDITS DM N° 1 – BUDGET DE LA COMMUNE M 14

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que certains virements de crédits sont nécessaires pour maintenir le budget de la commune en équilibre afin de permettre la prise en compte des éléments financiers en fonctionnement et en investissement.

La délibération visant à approuver les virements de crédits au budget de la commune M14 est adoptée à l'unanimité.

TRANSFERT DE COMPÉTENCES – ORGANISATION DE LA MOBILITÉ

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 210316/01, du 17/03/2021, la Communauté de communes du Pays de Fayence a décidé d'initier la procédure d'extension de ses compétences, notamment celle pour l'organisation de la mobilité afin qu'elle soit « Autorité Organisatrice de la Mobilité ».

La délibération visant à accepter le transfert de compétence à la Communauté de communes du Pays de Fayence pour l'organisation de la mobilité est adoptée à l'unanimité.

DEMANDE DE RETRAIT DE LA COMMUNE DE NANS-LES-PINS AU SIVAAD

Monsieur le Maire informe que le conseil syndical du SIVAAD, en séance du 10 mars dernier, a approuvé le retrait de la commune de Nans-Les-Pins.

La délibération visant à accepter le retrait de la commune de Nans-Les-Pins du SIVAAD est adoptée à l'unanimité.

CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE DE FAYENCE PAR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE TOURRETTES - 2021

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Fayence met à la disposition la piscine municipale aux établissements scolaires pour la période allant de l'ouverture (mi-mai) aux vacances scolaires d'été (première semaine de juillet), selon le calendrier scolaire.

La délibération visant à signer la convention d'utilisation de la piscine de Fayence par l'école élémentaire de Tourrettes est adoptée à l'unanimité.

CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE DE FAYENCE PAR L'ACM de Tourrettes - 2021

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la piscine de Fayence peut accueillir comme chaque année les enfants de l'ACM aux scolaires pour les mercredis et à compter des vacances scolaires jusqu'à la fin des vacances estivales, selon un planning d'utilisation qui sera modifié chaque année.

La délibération visant à signer la convention d'utilisation de la piscine de Fayence par l'ACM de Tourrettes est adoptée à l'unanimité.

ACM - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC MONS

Monsieur le Maire précise au conseil municipal que la commune de Tourrettes accueille les enfants de la commune de Mons à l'ACM depuis plusieurs années.



La délibération visant à approuver la convention à passer avec la commune de Mons pour l'accueil des enfants à l'ACM et au centre ados de Tourrettes est adoptée à l'unanimité.

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES – MISE À DISPOSITION

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Tourrettes a désigné Mme Stéphanie Galizio comme Déléguée à la Protection des Données (DPO), le Centre Communal d'Action Social, a désigné également Mme Stéphanie Galizio comme Déléguée à la Protection des Données (DPO).

La délibération visant à approuver la passation de la convention entre la commune de Tourrettes et le Centre Communal d'Action Social, concernant la mise à disposition à titre gratuit de l'agent Stéphanie Galizio, agent DPO de la commune, est adoptée à l'unanimité.

DONATION OSTOYA

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que M. Vital Kondracki, fils de l'artiste M. Thomas OSTOYA, a souhaité faire un don à la commune de Tourrettes d'œuvres d'art à exposer à l'Hôtel de Ville.

La délibération visant à autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié chez Maître HURSTEL, finalisant la donation de M. Kondracki, constituée d'œuvres d'OSTOYA à la commune, est adoptée à l'unanimité.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL AU 1^{ER} JUILLET 2021

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs au 1^{er} juillet 2021.

La délibération visant à approuver la modification du tableau des effectifs du personnel est adoptée à l'unanimité.

ACTIVITE ACCESSOIRE : COMPLÉMENT

Monsieur le Maire rappelle que Mme MOLINERI reçoit une fois par semaine le jeudi les tourrettans ayant besoin d'une aide ponctuelle, psychologique.

La délibération visant à renouveler le contrat de Mme Hélène MOLINERI pour les deux prochaines rentrées scolaires est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 21h30

Affichage effectué le 22 juin 2021 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Tourrettes, le 21 juin 2021



Le Maire,

Camille BOUGE



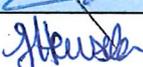
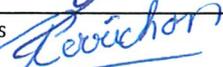
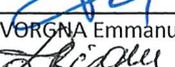
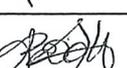
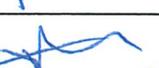
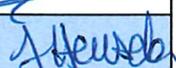
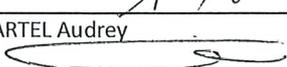
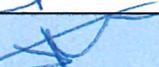
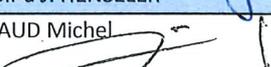
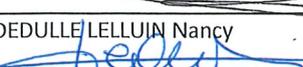
FEUILLET D'EMARGEMENT
de la séance du Conseil Municipal du 15.06.2021

N° de délibération	Objet de la délibération
2021-06-15/001	Approbation de la modification n° 1 du PLU
2021-06-15/002	Révision n°1 du PLU - Débat sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD)
2021-06-15/003	Modification du droit de préemption urbain
2021-06-15/004	Virements de crédits DM n° 1 - Budget de la commune M14
2021-06-15/005	Transfert de compétences - Organisation de la mobilité
2021-06-15/006	Demande de retrait de la commune de Nans-Les-Pins au SIVAAD
2021-06-15/007	Convention d'utilisation de la piscine de Fayence par l'école élémentaire de Tourrettes - 2021
2021-06-15/008	Convention d'utilisation de la piscine de Fayence par l'ACM de Tourrettes - 2021
2021-06-15/009	ACM - convention de partenariat avec Mons
2021-06-15/010	Désignation d'un délégué à la protection des données - Mise à disposition
2021-06-15/011	Donation Ostoya
2021-04-08/012	Modification du tableau des effectifs du personnel communal au 1er juillet 2021
2021-04-08/013	Activité accessoire : complément



Le Maire


BOUGE Camille

ALLEG Sylvie 	GINER Patrick 	MONTAGNE Bernard 
BAGNIS Jean-Marie 	GIRAUD Jean-Louis pouvoir à E. MENUET 	OBYN SELINGUE Chantal 
BARRA Gérard 	HENSELER Jocelyne 	PERRICHON Nicolas 
BISQUE LAVORGNA Emmanuelle 	MAGNIN-MELOT Aurélie 	RASKIN Arnaud 
BODY Mireille 	LAINÉ Steve 	RAYNAUD Jeannine pouvoir à J. HENSELER 
CARRU MARTEL Audrey 	MARTEAU Michel pouvoir à S. LAINE 	RAYNAUD Michel 
DEDULLE LELLUIN Nancy 	MARTEL TRIGANCE Roseline 	
DUBOIS Jean pouvoir à C. BOUGE 	MENUET Elisabeth 